

Séance publique du 10 septembre 2001

Délibération n° 2001-0252

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Logement de fonctions**

service : Délégation générale aux affaires générales - Direction des ressources humaines - Service carrière-conseil

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 août 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le bâtiment regroupant les ateliers de Vaulx en Velin, rue Jean Corona, comporte quatre logements de fonctions :

- 2 logements sont classés par nécessité absolue de service - 1ère catégorie (délibération n° 81-3912 en date du 21 avril 1981),
- 2 logements sont classés par utilité de service - 2° catégorie (délibérations n° 95-0365 et 1998-3172 en date des 18 décembre 1995 et 28 septembre 1998).

Un des logements de type F5, classés par utilité de service, sera occupé par un nouveau gardien en prévision du départ de la gardienne en titre au mois de septembre car il paraît indispensable, afin d'assurer la bonne continuité du service, d'anticiper le remplacement du gardien principal.

Aussi convient-il d'envisager le classement de ce logement par nécessité absolue de service avec la gratuité des fournitures annexes, eau, gaz et électricité ;

Vu ledit dossier ;

Vu ses délibérations n° 81-3912, 95-0365 et 1998-3172 respectivement en date des 21 avril 1981, 18 décembre 1995 et 28 septembre 1998 ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

Accepte de classer le logement de type F 5 situé 10, rue Jean Corona à Vaulx en Velin en 1ère catégorie par nécessité absolue de service.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,